

# Bataclan : wanted, morts ou vifs, les frères Clain, porte-parole de l'EI

écrit par Louise Langlois | 13 mars 2018



Les Frères Clain sont interdits de séjour en Europe depuis février 2018...

Fabien Clain est né en 1978 à Toulouse, il a grandi à Alençon, c'est un djihadiste français d'origine réunionnaise. Il est suivi par les services antiterroristes depuis 2001. C'est lui qui, au nom de l'organisation Etat islamique, a revendiqué dans un communiqué audio les attentats du 13 novembre 2015 en France qui ont fait 130 morts et 352 blessés. Dans cet enregistrement de revendication des attentats de Paris, on entend clairement la voix de Fabien Clain évoquant une nouvelle croisade contre la terre de France qui n'est, selon lui, que le début de la tempête et un avertissement pour l'avenir :

Avec son frère Jean-Michel, Fabien Clain forme un duo tristement célèbre, ils sont aujourd'hui les porte-parole de Daesh. Convertis dès l'adolescence à l'islam, Fabien et Jean-

Michel Clain pratiquent depuis longtemps un islamisme radical et ils n'ont cessé d'embrigader les jeunes du quartier du Mirail à Toulouse. Grâce à son charisme et son allure protectrice, Fabien Clain fut à la tête de la filière djihadiste de l'Artigat dans l'Ariège fréquentée par le mentor Olivier Corel (surnommé « *L'Emir Blanc* ») et par les deux frères Mohamed et Abdelkader Mérah. Sous couvert de démarches humanitaires et de grandes causes musulmanes à défendre, les frères Clain ont rejoint la hiérarchie de Daesh pour perpétrer de nombreux massacres en Syrie et orchestrer les attentats qui ont ensanglanté la France le 13 novembre 2015.

Aujourd'hui, Fabien et Jean-Michel Clain sont interdits de séjour en Europe en raison de la menace persistante que représentent Daech, Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui y sont associés. Les deux djihadistes français viennent d'être inscrits sur la liste de sanctions de l'Union européenne au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE qui s'est tenue ce mois de février 2018. Leur sœur, Anne Clain, a déjà été mise en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste puis écrouée, car soupçonnée d'avoir voulu rejoindre les rangs de l'Etat islamique en Syrie.

La priorité aujourd'hui est de capturer vivants les deux frères Clain afin qu'ils puissent répondre de leurs actes criminels devant le Peuple Français. Nous souhaitons que ces terroristes soient jugés par un tribunal militaire d'exception, une cour martiale qui rendra une sentence exemplaire, à savoir la peine de mort pour ces barbares qui sont à l'origine du plus grave attentat perpétré sur le sol français depuis la seconde guerre mondiale.